Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT : COLLEGE DE LA TREZENCE 17330 LOULAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 20 juin 2018

Présidence de : Mr VILLERS Philippe

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Préambule : - Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance - Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/04/2018 - Approbation de l'ordre du jour	 Vote 1 Vote 2				
I – Vie financière					
1- Répartition ALO SRH	Vote 3		58		
2- Dégradations : conditions générales et tarifs	Vote 4		59		
3- Crédits globalisés	Vote 5		60		
4- Manuels scolaires	Vote 6		61		
5- Adhésion groupement de commandes	Vote 7 et 8		62/71		
6- Fonctionnement du service annexe d'hébergement 2019	Vote 9		72		
7- Tarifs demi-pension 2019	Vote 10		73		
8- Tarifs hébergement 2019	Vote 11		74		
9- Pourcentage charges communes 2019	Vote 12		75		
10- Plan d'amortissement	Vote 13		76		
11- Contrats	Vote 14, 15 et 16		77/778/79		
12- Convention	Vote 17		80		
13- Autorisation recrutement personnel droit public	Vote 18		81		
II – Vie pédagogique et éducative					
1- Affaires pédagogiques diverses					

Le Président

COLLEGE DE LA TREZENCE Le Principal 17330 LOULAY

Le Secrétaire

COLLEGE DE LA TREZENCE Le Principal 17330 LOULAY

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : Lundi 2 juillet 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	**VILLERS Philippe**	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	**STEFANKA Morgane**	X						
	CPE	**JAGUENEAU Christine**	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**PERRIER Maurice**			X				
	Groupement de commune	**ALOE Caroline**	X						
	Commune siège	**GODINEAU Jean-Claude**		X					
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		-							
Total		**6**							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**RENARD Vincent**	X						
		BEN FARH Samira			X	**PORTEJOIE Laurence**	X		
		DANIEL Eric	X						
		SIMONNEAU Catherine	X						
		DUBUS Fabien	X						
		LAGARDE Kerguëlen	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	**JOLY Emilie**			X				
		LAUGIER Bernard	X						
Total		**8**							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**LEGER Dominique**	X						
		BIDAULT Hervé	X						
		BONHOMME Bénédicte	X						
		BARON Cécilia	X						
		PROFIT Christelle	X						
		MADEUX Romain			X				
	Elèves	**Cédric TRUJILLO**			X	**Cécilia NAVARRE**	X		
		Abdou Khadre MBAYE	X						
Total		**7**							

RUBRIQUE PREAMBULE

1. Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance

17h38 : Constatant que le quorum est atteint, Mr VILLERS, Principal du collège, ouvre la séance.
Il précise également qu'il fera office de secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/04/2018

M VILLERS demande si le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 23 avril 2018 convient aux membres.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTE N° 1

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

3. Approbation de l'ordre du jour

Mr VILLERS propose l'adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

VOTE N° 2

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

RUBRIQUE I. AFFAIRES FINANCIERES

1- Répartition ALO SRH

Madame STEFANKA précise la répartition entre les deux services : elle est inchangée par rapport à l'année dernière.

M VILLERS demande l'approbation de la répartition des taux de charges de la viabilisation entre le service général et le service de restauration.

VOTE N° 3

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

2- Dégradations : conditions générales et tarifs

Madame STEFANKA donne des précisions sur les tarifs qui sont inchangés par rapport à l'année dernière.

M VILLERS demande l'adoption des tarifs de dégradation

VOTE N° 4

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

3- Crédits globalisés

Madame STEFANKA donne les chiffres des crédits globalisés. Ces derniers sont en baisse pour deux raisons. Les achats de nouveaux manuels dans le cadre de la réforme sont maintenant terminés et le collège possède un reliquat assez confortable sur ces crédits d'état. Mme STEFANKA détaille la répartition des crédits entre les droits de reprographie, l'achat des carnets de correspondance et des manuels.

M VILLERS demande l'adoption de la répartition des crédits globalisés pour la rentrée 2018.

VOTE N° 5

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

4- Manuels scolaires

Madame STEFANKA donne les critères et la liste des manuels à acheter pour complément en vue de l'augmentation des effectifs.

M VILLERS demande l'acceptation des principes de choix des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques.

VOTE N° 6
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame BONHOMME (*représentante des parents d'élèves*) pose la question de la dotation des tablettes pour les élèves. M VILLERS lui répond que les tablettes seront mises à disposition des élèves à la rentrée prochaine. Il précise également qu'elles ne seront pas forcément dédiées à un niveau mais plutôt aux disciplines susceptibles de les utiliser souvent. En attendant les bornes WIFI mises en place par le département, les tablettes fonctionneront comme une classe mobile.

4- Adhésion groupement de commandes

Madame STEFANKA précise l'ensemble des modalités de l'adhésion aux groupements de commandes concernant les denrées et le papier. Elle précise qu'il y aura deux votes : un pour la convention et un autre pour le représentant à l'AG du groupement de commandes.

M VILLERS demande que l'autorisation soit donnée au chef d'établissement pour signer la convention d'adhésion aux groupements de commandes

VOTE N° 7

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

M VILLERS demande l'approbation pour la désignation du représentant à l'AG du groupement de commandes en la personne du chef d'établissement adjoint gestionnaire.

VOTE N°8

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

5- Fonctionnement du service annexe d'hébergement

Madame STEFANKA donne et explique le fonctionnement du service annexe d'hébergement.

M VILLERS demande l'adoption du fonctionnement du service annexe d'hébergement.

VOTE N° 9

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention :**

6- Tarifs de la ½ pension pour l'année 2019

Madame STEFANKA présente les orientations du conseil départemental ainsi que les propositions de tarifs pour l'année 2019.

M VILLERS demande l'adoption des tarifs de la ½ pension pour l'année 2019.

VOTE N° 10

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

7- Tarifs d'hébergement pour l'année 2019

Madame STEFANKA donne et explique la proposition des tarifs d'hébergement pour l'année 2019.

M VILLERS demande l'adoption des tarifs d'hébergement pour l'année 2019.

VOTE N° 11

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

8- Pourcentage des charges communes

Mme STEFANKA donne des précisions sur le sujet et précise que les taux sont les mêmes que l'année dernière.

M VILLERS demande l'adoption du pourcentage des charges communes proposé

VOTE N° 12

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

9- Plan d'amortissement

Madame STEFANKA présente la proposition du plan d'amortissement.

M VILLERS demande l'adoption du plan d'amortissement

VOTE N° 13

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

10- Les contrats

Madame STEFANKA liste pour information les contrats liés à la récente adhésion au groupement DASSAULT.

VOTE N° 14, 15, 16

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

11- Convention

M VILLERS explique que le ministère mettra en place en cette fin d'année des stages de réussite pour les élèves de CM2 qui entrent en 6è. C'est dans ce cadre qu'une convention de mise à disposition d'une classe et de son matériel sera signée avec l'inspection académique de LA ROCHELLE. L'enseignante du 1er degré est de l'école de VILLENEUVE. Les élèves seront quatre, ils seront présents du 27 au 30 aout de 9h à 12h00.

M VILLERS demande l'autorisation de signer la convention avec la DSEN 17 pour la mise à disposition d'une salle de classe et de son matériel.

VOTE N° 17

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

12- Autorisation de recrutement de personnel de droit public

M VILLERS précise qu'il s'agit du recrutement sur les postes d'assistants d'éducation.

M VILLERS demande l'autorisation de procéder au recrutement des personnels de droit public.

VOTE N° 18

Pour : 18 **Contre : 0** **Abstention : 0**

RUBRIQUE II. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1- La rentrée 2018

Les effectifs élèves :

M VILLERS présente deux tableaux (annexes1 et 2) : l'un sur la variation d'effectifs durant l'année scolaire et l'autre sur les prévisions pour la rentrée.

Les personnels non enseignants :

M VILLERS indique que l'effectif des ASSEDU restera à 3.5 ETP pour l'année prochaine malgré un courrier adressé à M Le Recteur expliquant les difficultés d'encadrement sur le temps du 12h/14h.

M VILLERS aborde également les conditions de travail qui se dégradent pour nos agents. En effet, le collège a perdu un poste de CAE au 1er janvier 2018. Ce qui implique un flux tendu dans l'équipe puisqu'ils ne sont plus que quatre. Ce phénomène est récurrent au moment du service puisque les normes imposent des contraintes sévères pour l'application des protocoles de fonctionnement de la ½ pension. Du fait de la réduction d'effectif, les départs en formation continue sont impossibles et les absences pour maladie difficiles à absorber pour les autres.

M LAUGIER témoigne de la fatigue physique et nerveuse de son équipe et de leurs conditions de travail.

M VILLERS précise qu'un courrier a été adressé à M Le Président du Conseil Départemental afin d'obtenir un personnel de renfort pour l'équipe.

Madame ALOE (représentante de la collectivité territoriale) précise qu'elle appuie notre demande.

M VILLERS informe que Madame BARON présente au CA en tant que représentante des parents d'élèves a obtenu sa mutation en tant qu'infirmière scolaire au collège.

Les personnels enseignants :

M VILLERS précise que les couplages pour les partages de services bougent et bougeront encore et que les personnels ne sont pas encore connus.

La DGH :

Comme les couplages se modifient, ils influencent la DGH. Elle est aujourd'hui de :
272h, dont 252.5HP et 19.5HSA. Auparavant elle était de 270h dont 248.5Hp et 21.5HSA.

Le collège a obtenu du rectorat et de l'IPR de lettres, 2h pour l'enseignement du latin. Ces deux heures déjà prélevées sur l'autonomie de l'établissement reviennent au français.

Le bilan de l'orientation :

Sur les 44 élèves de 3ème, 40 obtiennent une affectation : 36 sur leur premier vœu et 4 sur leur second.

Pour les 4 élèves non affectés, deux sont en situation d'apprentissage, un est premier sur la liste supplémentaire et le dernier va reformuler des vœux en fonction des places vacantes.

Pour le collège, aucun maintien, pas de désaccord avec les familles entre les demandes et les propositions d'orientation.

Pour le niveau 4ème, 3 élèves obtiennent une orientation en 3ème prépa pro.

Pour le niveau 5ème, un élève obtient une orientation en MFR.

Le déroulement de la rentrée :

La pré rentrée des enseignants se fera le vendredi 31 aout

Les élèves de 6è rentreront seuls le lundi 3 septembre pour toute la journée

Les élèves de 5è, 4è et 3è rentreront le mardi 4 septembre, les élèves de 6è n'auront pas cours durant cette journée.

1- **Questions diverses**

- Une question diverse posée par les parents :

« Serait-il possible de mettre à disposition des élèves et du personnel un plateau d'épices (poivre, paprika, vinaigre balsamique, huile d'olive...) afin d'agrémenter les plats et pallier à la plainte du manque de sel dans certains plats. »

Madame STEFANKA précise les textes en vigueur concernant la législation sur la confection des repas servis aux élèves.

M LAUGIER précise qu'il sale l'ensemble de ses plats, et qu'il confectionne souvent des sauces. Il précise également que lors de certains menus, les sauces (mayonnaise, ketchup) sont servis directement à l'assiette. Il termine en disant qu'un flacon de vinaigrette est à la disposition des élèves en bout de chaine.

Mme JAGUENEAU précise que ce dispositif peut être mis en place en lycée sans trop de surveillance, ce qui est impossible en collège.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, Mr VILLERS clôt la séance à 19h16

ANNEXE 1

Variation	Entrées	Sorties	Diff
2016/2017	5	11	-6
2017/2018	17	15	2

ANNEXE 2

Rentrée 2018.

Niveaux	*Prévisions au 14 novembre*		*Ajustement rectorat au 7 mars*		*Potentiel fin d'année*	*Réalité en fin d'année*	*Dérogations*	*SEGPA*	*Maitien*	*Section sport*	*Dispo santé*	*Retour TEXIER*	*Déménagement*	*Départ privé*	*ITEP/SEGPA*	*3è PREPA PRO*	*MFR*	*Dérogations*	*Retour*	*Retour privé*	*Emménagement*	*Retour père*	*Placement*	*Maitien*	*Section sport*
	Collège	IA	Rectorat	Différence	03-juil	Collège	*sorties*											*entrées*							
CM2/6è	53	53	53	0	**53**	54															1				
6è/5è	62	62	62	0	**56**	57																1			
5è/4è	38	36	36	0	**41**	40							1				1			1					
4è/3è	48	45	45	0	**52**	50										3			1						
Total	**201**	**196**	**196**	**0**	**202**	**201**	**5**											**4**							

Niveaux	*Nb*	*Nb de classes*	*Moyenne*
6è	54	2	***27,00***
5è	57	3	***19,00***
4è	40	2	***20,00***
3è	50	2	***25,00***
Total	**201**	**9**	**22,75**